

La conception d'un nouveau manuel sur le stationnement des vélos

Rapport d'atelier

ou

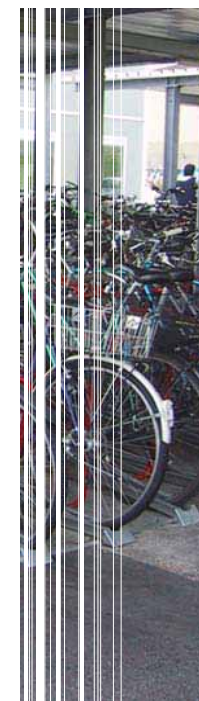
Aperçu du menu de la planification 2007

Daniel Sigrist, ARGE Planum | co.dex, Biel/Bienne



Aperçu

1. Pourquoi un manuel sur le stationnement des vélos?
2. A qui s'adresse-t-il?
3. Objectifs
4. Priorités
5. Participants
6. Durée du programme



1. Pourquoi un manuel sur le stationnement des vélos?

- Avoir de normes et best practices de planification construction et mise en œuvre de places de stationnement des vélos correspond à un grand besoin
- La brochure « Wie wo Velo" (Comment où vélo) de la Conférence suisse des vélos SVK est épuisé
- Un large public exige une représentation graphique actuelle qui décrive facilement des contenus très techniques

important: Application et non pas recherche!



2. A qui s'adresse le manuel?

- Postes spécialisés traitant de la mobilité douce au sein des municipalités et des cantons
- Autorités chargées de l'octroi d'autorisations de construction
- Architectes et ingénieurs
- Maîtres d'ouvrage des installations à usage public intensif et des grands ensembles de logement
- Fédérations des transports
- Producteurs de parcs de stationnement de vélos



3. Objectifs

Le public-cible doit recevoir de l'aide pour:

- Définir des normes de qualité
- Elaborer des concepts/programmes
- Planifier, projeter et mettre en oeuvre
- Commander les installation pour le parcage des vélos
- Développer et améliorer les dispositifs de stockage



4. Priorités

Concepts communaux:

- Etapes pour une politique du stationnement des vélos efficace

Planification des besoins:

- Planification des besoins sur la base des documents existants
- Méthodes orientés vers la pratique, selon l'estimation des besoins
- Représentation des indices les plus importants
- Indications sur le jalonnement des étapes et le développement des installations



4. Priorités

Projet et construction:

- Le coeur du manuel
- Des contenus rapidement trouvables, présentés de manière conviviale

Suivent quelques mots-clé concernant le projet et la construction.



4. Priorités

L'emplacement

Il est déterminé par des conditions générales importantes comme:

Proximité du la destination, connexion au réseau d'itinéraires, accès direct ou en route, visibilité, le plus proche possible des lieux de passage ou des entrées d'immeuble.



4. Priorités

Disposition et organisation

Ici intervient déjà d'entrée de jeu le choix du système:

Dans le secteur public, pour des raisons esthétiques ou à cause du maintien (nettoyage), le plus souvent aucune configuration en hauteur économe en places ne peut être réalisée.



4. Priorités

Géométrie

- Les dispositions concernant la masse minimale pour le stationnement des vélos et les chemins d'accès est mentionnée dans les documents existants.
- Les exigences en matière de stationnement de véhicules spéciaux comme les trailers protégés du vent pour les enfants et les remorques sont prises en considération.
- Avec les places de stationnement doubles on doit tenir compte de la hauteur de secteur.



4. Priorités

Sécurité

- Définition de standards minimum relatifs à la sécurité contre les vols pour un parcage de courte et de longue durée.
- La sécurité sociale et les normes juridiques pour la surveillance vidéo sont également traitées dans ce chapitre.



4. Priorités

Systèmes, Coûts

- Les systèmes de stationnement sont typologisés et leurs avantages et inconvénients décrits indépendamment des fabricants.
- La représentation des valeurs d'affilage permet l'estimation rapide du nombre de places de stationnement et des frais probables.



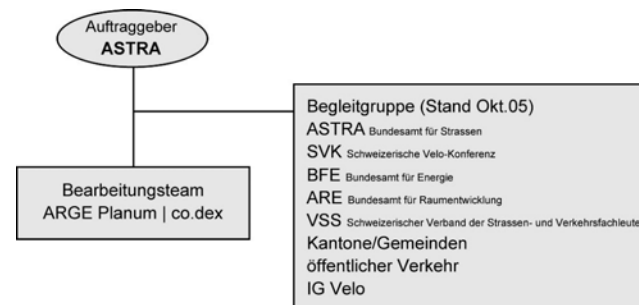
4. Priorités

Développement d'un modèle d'évaluation couvrant par ex. points passibles de décision suivants:

- Emplacement : provisoire / définitif
- Géométrie: hauteur / à niveau
- Temps: couvert / pas couvert
- Sécurité: raccordable/pas raccordable



5. Participants



6. Durée du programme

- 2005 processus de mise en adjudication et commencement des travaux en automne
- 2006 élaboration
- 2007 publication

ensuite: Ev. réviser les normes VSS



Résumé

- L'objectif est un manuel actuel et facilement compréhensible sur le stationnement des vélos
- Accessible à un large public-cible
- Publication prévue en 2007

